

Image not found or type unknown



Remblai contre mur mitoyen

Par **Job**, le **24/07/2012** à **09:05**

Bonjour,

Mon voisin a-t-il le droit de poser 40 cm (au moins) de remblai contre le mur mitoyen de nos propriétés et ceci sans m'en parler.

Par **SoniaB12**, le **05/09/2012** à **15:30**

Bonjour,

Pour une nouvelle émission produite par Julien Courbet, je vous fais part de mes recherches:

Vous êtes constamment en conflit avec vos voisins, ou avec un membre de votre famille, voire même vos amis...

La situation vous insupporte?

Vous souhaitez trouver une issue ou renouer le dialogue?

Nous vous proposons de vous aider !

Pour plus d'informations, contactez Sonia :

01 81 69 21 57

casting.reportage@gmail.com

Par **janus2fr**, le **05/09/2012** à **15:46**

Bonjour,

Vous n'allez pas poster votre message dans toutes les discussions !!!

Cela s'appelle du spam...